



Les éléments de contexte nationaux liés au Plan « mon environnement, ma santé »

Conférence régionale santé-environnement

Lyon, 11 juin 2019

Ghislaine GUIMONT, Adjointe aux chefs du Service Prévention des Risques Industriels, Climat, Air, Energie – DREAL Auvergne-Rhône-Alpes

Le futur plan national

« Mon environnement, ma santé »

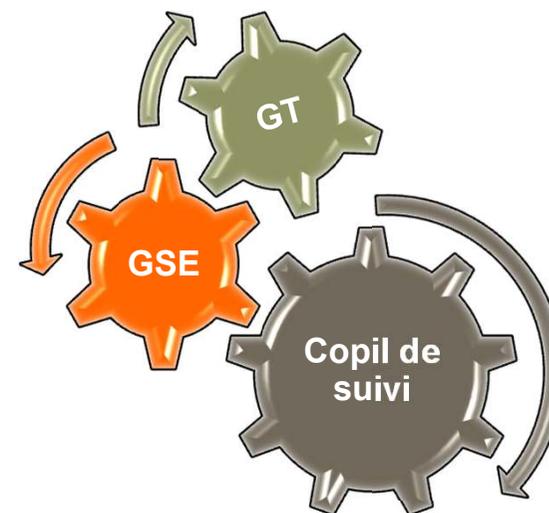
- Rappel : Article L.1311-6 du CSP :
 - *Un plan national de prévention des risques pour la santé liés à l'environnement est élaboré tous les cinq ans. Ce plan prend notamment en compte les effets sur la santé des agents chimiques, biologiques et physiques présents dans les différents milieux de vie, y compris le milieu de travail, ainsi que ceux des événements météorologiques extrêmes.*
- Co-pilotage : DGS et DGPR
- Instance de suivi : Groupe Santé Environnement (GSE)
- Échéance du PNSE3 (2015-2019) en fin d'année

Elaboration du futur Plan national : présentation des 4 axes annoncés lors des RNSE

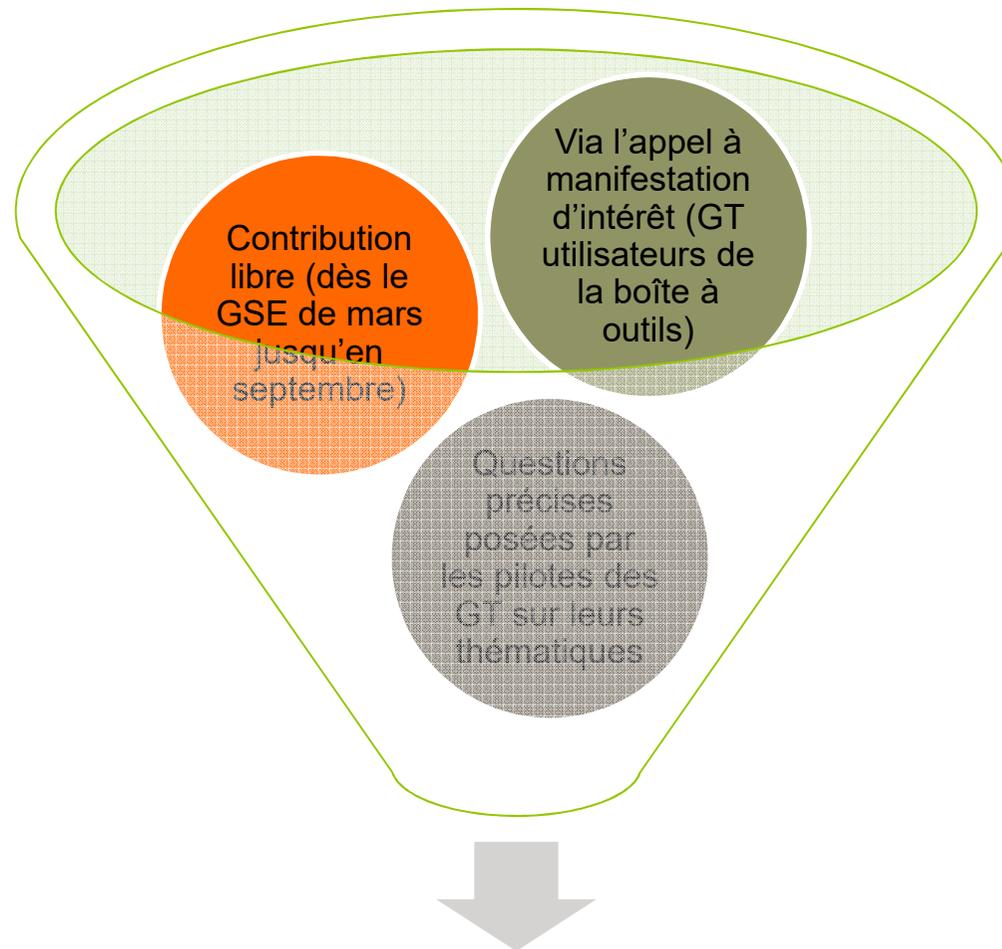


Méthodologie et calendrier

Axes du futur Plan national	GT de préfiguration
1. Mieux connaître l'exposome	GT1 : Exposome
2. M'informer et me former	GT2 : Formation/information
3. Réduire les expositions environnementales affectant ma santé	GT3 : Indicateurs / accès aux données GT4 : Actions pour la réduction des expositions environnementales GT5 : Air intérieur
4. Démultiplier les actions au cœur des territoires	GT6 : Boîte à outils (cible : collectivités)



Méthodologie : consultation des GRSE



Etablir l'articulation entre PRSE et PNSE4 et alimenter les travaux d'élaboration du PNSE4 avec des remontées et propositions du terrain